



IMMOBILIER Expertise



 **JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

RISQUES D'EFFONDREMENT URBAIN VÉTUSTÉ DES BIENS IMMOBILIERS OU CATASTROPHES NATURELLES

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender les différents risques d'effondrement sur le bâti urbain.
- ✓ Réaliser tout audit sur des biens immobiliers qui pourra l'aider dans la détermination de la valeur des biens à expertiser.

PÉDAGOGIE : Madame Dominique BOUSSUGE est PATHOLOGISTE - EXPERTE TECHNIQUE & SCIENTIFIQUE BATIMENTS & OUVRAGES D'ART à l'Institut International des Experts.

PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

RECONNAITRE LES DIFFÉRENTES FISSURES

- La norme des fissures
- La reconnaissance de la dangerosité d'une fissure
- Les causes d'une fissure structurelle

L'INVERSION GEOMAGNETIQUE ET L'ACCELERATION DES CATASTROPHES NATURELLES

- La modification climatique et les risques
- Le béton armé et les orages magnétiques
- Les signes avant-coureurs à surveiller

LES EFFONDREMENTS DE BALCONS

- Les causes d'effondrements
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- Les reprises d'étalement des balcons

LA RUPTURE DES MODILLONS

- Les causes de rupture
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- Le matériel de contrôle

L'EFFONDREMENT DES MURS DE SOUTÈNEMENT

- Les causes
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- Les reprises d'étalement des murs de soutènement

L'EFFONDREMENT DES BÂTIS URBAIN

- Les causes
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- La stabilisation des murs de structure

LE COMPORTEMENT DU BETON FACE A UN INCENDIE

- La réaction du béton
- Les transformations du béton sous de hautes températures

L'INSTABILITE DES BÂTIS FACE AUX SEISMES

- Les signes avant-coureurs à surveiller
- La reconnaissance des fissures sur un bâti suite à un séisme
- Les points faibles sur un ouvrage bâti

LES INONDATIONS ET LES DEGATS INVISIBLES DU BÂTI

- La reconnaissance des dégâts invisibles du bâti
- Le risque sur la structure
- Les précautions à ne pas prendre
- Les précautions à prendre
- Les recommandations
- La sécurité des personnes et la zone refuge
- La méthodologie de sauvegarde des bâtis

LES NORMES ET D.T.U

QCM

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620**

Service & appel
gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013
du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

ADNOV | AV Formation
LE CATALOGUE 2024

 **DURÉE :** 7h de formation à distance.

 **COÛT DE LA PRESTATION :**
492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :**
Négociateurs et experts en évaluation immobilière ou tous acteurs de l'immobilier
15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :**
Il n'y a aucun prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :**
Formation en classe virtuelle : animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :**
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**
Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.